

TIM/1998/7

**EXAMEN DES ACTIVITES MENEES DEPUIS LA CINQUANTE-CINQUIEME SESSION
ET PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1999 - 2003**

**VOYAGE D'ETUDE CONJOINT FAO CEF/COMITE DU BOIS DE LA CEE (ONU)
DANS LES FORETS DE CARELIE
(24-26 octobre 1998)**

(Point 6 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

Le présent document contient des informations générales sur le voyage d'étude et un formulaire d'inscription. Nous remercions les autorités nationales de bien vouloir le distribuer aux organisations et aux particuliers susceptibles d'être intéressés.

La date limite de renvoi du formulaire d'inscription est le 4 septembre 1998.

NOTE : Ce document a été traduit de l'anglais par les services de la FAO à Rome.

GE-98-22398

COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS

VINGT-NEUVIÈME SESSION

Lahti (Finlande), 19 – 23 octobre 1998

**VOYAGE D'ÉTUDE CONJOINT FAO-CEF/COMITÉ DU BOIS DE LA
CEE (ONU) DANS LES FORÊTS DE CARÉLIE (24-26
octobre 1998)**

Note d'information

1. INTRODUCTION

1. Le voyage d'étude FAO-CEF/Comité du bois de la CEE (ONU) aura lieu du 24 au 26 octobre 1998 à l'invitation des Gouvernements de la Fédération de Russie et de la Finlande. Le voyage aura pour thème la gestion des forêts boréales de la région frontalière entre la Fédération de Russie et la Finlande, l'accent étant mis sur l'équilibre entre les éléments économiques, sociaux et écologiques de la durabilité. Les participants pourront examiner ces aspects de la foresterie avec des experts des deux pays. En outre, ils découvriront les paysages et cultures de ces régions.

2. Le présent document contient des informations générales sur le voyage d'étude et un formulaire d'inscription.

3. Nous remercions les autorités nationales qui recevront ce document de bien vouloir le distribuer aux organisations et aux particuliers susceptibles d'être intéressés. Le document comme le formulaire d'inscription peuvent être photocopiés ou des exemplaires supplémentaires peuvent être obtenus auprès de la Division du commerce CEE (ONU), Section du bois, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse) (télécopie: 41 22 917 0041 ou Mél: info.timber@unece.org); ils sont également disponibles sur la page d'accueil du Comité du bois à l'adresse <http://www.unece.org/trade/timber>. Les éventuels changements de programme seront indiqués sur la page d'accueil susmentionnée.

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE SECTEUR FORESTIER EN RUSSIE ET EN RÉPUBLIQUE DE CARÉLIE

4. Les forêts de la Fédération de Russie représentent plus d'un cinquième des ressources en bois du monde. En Russie, la superficie boisée par habitant est de 5,1 ha, soit un chiffre beaucoup plus élevé que pour les pays nordiques ou l'Amérique du Nord, où la moyenne est de 3,4 ha par habitant. En Russie, les forêts occupent une superficie de 1 180,9 millions d'ha, y compris les peuplements qui représentent 763,5 millions d'hectares. Les chiffres respectifs de la Russie du Nord-Ouest (République de Carélie et régions de Komis, Arkhangelsk, Leningrad, Mourmansk et Vologda) sont de 85,7 et 83,5 millions d'hectares. Le volume sur pied total dans la Fédération de Russie est de 80,7 milliards de m³ et en Russie du Nord-Ouest de 8,8 milliards de m³.

5. La Russie du Nord-Ouest joue un rôle stratégique dans l'industrie forestière de la Russie. A l'heure actuelle, près de la moitié des produits dérivés de la pulpe et du papier et du bois scié du pays sont produits dans la région. La Russie du Nord-Ouest fournit des matières premières et des produits industriels tirés des forêts à tout le pays. Quelque 30 pour cent de la production forestière industrielle de la Russie du Nord-Ouest sont exportés.

6. Le secteur forestier russe connaît de graves difficultés depuis quelques années. En fait, moins de la moitié des possibilités sont exploitées. Les causes en sont la forte hausse des coûts du transport et les

distances impliquées dans la fourniture de matières premières, les méthodes d'exploitation forestière inefficaces ou peu adaptées et les superficies croissantes nécessaires pour les coupes intermédiaires, faute de méthodes d'exploitation appropriées et de compétences dans le secteur forestier.

7. En même temps, les industries forestières fonctionnent avec un taux décroissant de capacité de production qui est tombé à 25-30 pour cent dans de nombreuses branches. Dans ces conditions, il n'est pas possible de maintenir la capacité de production au niveau nécessaire pour soutenir la concurrence sur les marchés internationaux. Il en est résulté une dégradation de la capacité de production et un besoin croissant de rénovation et de nouveaux investissements. Toutefois, les investisseurs internationaux et étrangers n'ont guère manifesté d'intérêt à ce jour pour ce type d'investissement à cause du climat relativement peu sûr pour les investissements et d'autres obstacles au commerce international des biens importés et exportés.

8. En Russie du Nord-Ouest, le niveau d'utilisation des possibilités annuelles le plus élevé a été enregistré en République de Carélie ces dernières années, où 60 pour cent environ des possibilités de coupes annuelles ont été utilisées. Le volume exploité a été de 20 millions de m³ dans les années 60 et 70, époque où les possibilités de coupes annuelles étaient en moyenne de 30 millions de m³. Ces dernières années, les possibilités de coupes prévues en Carélie sont égales à l'accroissement forestier annuel, soit 10 à 12 millions de m³, dont 8 à 9 millions de m³ de conifères sur pied. Le volume annuel prévu de la production due aux éclaircissements est de 1,5 à 2 millions de m³.

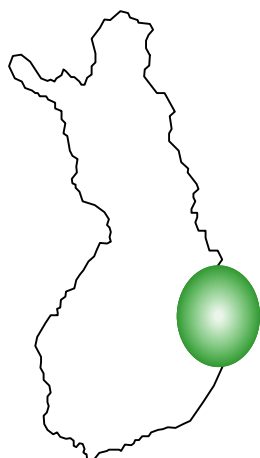
9. Plus de 50 pour cent des superficies coupées à blanc ont été artificiellement régénérées au cours des dernières décennies. La superficie moyenne régénérée artificiellement chaque année a été de 46 000 ha du début des années 60 jusqu'à la fin des années 80. La régénération a posé de graves problèmes aux autorités forestières de la région dans les années 90, mais les superficies concernées sont redevenues productives ces dernières années. Ce thème est également souligné dans le cadre de la coopération internationale avec les autorités finlandaises. Un tiers environ des coupes rases ont été régénérées naturellement.

10. Bien que des différends aient pu surgir à propos des zones de conservation des forêts et des forêts utilisées à des fins commerciales, le bilan forestier constitue la base d'une utilisation durable des forêts et les opérations forestières suivent ces directives et recommandations. Les aspects de conservation et d'exploitation des forêts sont bien équilibrés en République de Carélie et la durabilité n'est donc pas menacée, puisque les forêts caréliennes sont de plus en plus utilisées de manière planifiée et systématique.

11. Les activités de développement internationales les plus intéressantes menées dans la République ont trait à la comparaison entre les méthodes de planification de la gestion et d'exploitation forestières russes et scandinaves, les premières étant traditionnelles et les secondes novatrices, pratiquées dans le cadre du programme finno-russe concernant la forêt de type taïga située à 30 km de Petroszavodsk.

LE SECTEUR FORESTIER EN FINLANDE ET EN CARÉLIE DU NORD EN PARTICULIER

La Carélie du Nord européenne – développement, ressources riches en faune et des principaux qu'il jouera un rôle



se trouve à l'extrême est de la Finlande et de l'Union région dont les forêts offrent un bon potentiel de tant en ce qui concerne ses forêts denses et saines et ses abondantes en bois que son paysage naturel splendide, flore sauvages. Aujourd'hui, le secteur forestier est l'un secteurs pour l'emploi et le revenu régional. On estime décisif dans l'avenir de la région.

	Carélie du Nord	Finlande
Superficie terrestre totale	17 728 km ²	304 620 km ²
<i>Terre arable</i>	4,1%	10%
Population	177 271 h	5 080 000 h
Densité de population	9,94 h/km ²	16,4 h/km ²
PIB par habitant (1994)	71 000 FIM	88 000 FIM
PIB par secteur (1994)		
<i>Secteur primaire</i>	13,1%	6,1%
<i>Industrie</i>	31,4%	32,5%
<i>Services</i>	31,6%	42,6%
<i>Activités publiques</i>	23,9%	18,8%
Emploi par secteur		
<i>Secteur primaire</i>	13,1%	7,8%
<i>Industrie</i>	31,4%	27,6%
<i>Services</i>	55,5%	64,6%
Chômage (1995)	24,0%	17,2%

Source: Conseil régional de la Carélie du Nord, 1997 et Annuaire statistique de la foresterie, 1996.

	Carélie du Nord	Finlande
Superficie forestière totale	1,42 mill. ha	19,5 mill. ha
<i>Pourcentage exploitable</i>	80,1%	64%
Superficie boisée par habitant	8,80 ha/h	4,68 ha/h
Proportion de terre boisée		
<i>Terres forestières</i>	78,7%	65,8%
<i>Broussailles</i>	4,8%	9,8%
<i>Terres incultes</i>	3,4%	10,3%
<i>Routes, dépôts, etc.</i>	0,8%	0,5%
Volume sur pied	146,8 mill. m ³	1 886,6 mill. m ³
<i>Par hectare</i>	98 m ³ /ha	91,9 m ³ /ha
Essences, en volume sur pied	50,0	45,8
Pins	33,2	36,6
Epicéas	13,6	14,6
Bouleaux	3,1	3,1
Autres feuillus		
Prélèvements annuels (1995)	5,0 mill. m ³	56,7 mill. m ³
Zones de protection de la nature sur les terres domaniales		
<i>Parcs nationaux</i>	11 700 ha	681 800 ha
<i>Réserves naturelles strictes</i>	2 100 ha	149 000 ha
<i>Tourbières</i>	5 000 ha	404 900 ha
<i>Forêts herbeuses</i>	-	1 200 ha
<i>Forêts primaires</i>	1 000 ha	8 800 ha
<i>Zones incultes</i>	-	1 378 600 ha
<i>Autres</i>	6 700 ha	45 800 ha

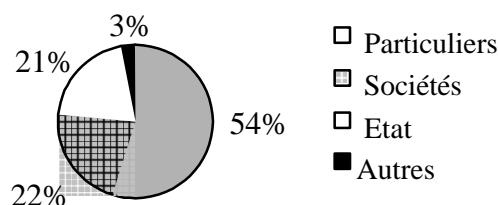
Source: Annuaire statistique de la foresterie, 1996

RESSOURCES FORESTIÈRES

12. La Carélie du Nord est occupée à 80 pour cent par des forêts au bon potentiel de croissance. L'accroissement annuel moyen des forêts est d'environ 5 millions de m³, mais au cours des dernières décennies, les prélèvements annuels se sont situés entre 3,2 et 4,8 millions de m³. Les importantes ressources forestières de la Carélie du Nord ne consistent pas seulement en bois d'oeuvre, mais aussi en ressources non ligneuses telles que la chasse, la pêche, la cueillette des baies et des champignons, les paysages et les possibilités qu'elle offre pour des activités de plein air, le tourisme et les loisirs.

PROPRIÉTÉ DES FORÊTS

13. En Carélie du Nord, le pourcentage de forêts appartenant à des sociétés est plus élevé que la moyenne pour le pays (7,7 pour cent) et la proportion de forêts domaniales est aussi plus élevée que la moyenne pour le pays (33,4 pour cent).



Source: Annuaire statistique de la foresterie, 1996.

EMPLOI ET REVENU PROVENANT DU SECTEUR FORESTIER

14. Depuis des générations, les ressources forestières de la Carélie du Nord fournissent des possibilités d'emploi tant dans la foresterie que dans les industries forestières. A l'heure actuelle, 6 000 personnes vivent de la foresterie ou des industries forestières.

15. L'industrie forestière dans la région se caractérise par une industrie à grande échelle, comme les fabriques de pâte et de papier et les scieries Enso Ltd., la fabrique de contre-plaqué de UPM-Kymmene Ltd. et les scieries de Vapo Timber Ltd. Outre l'industrie à grande échelle, il existe plus de 300 petites et moyennes entreprises forestières employant plus de 1 000 personnes.

16. Les emplois créés par le secteur forestier ne se limitent pas à la foresterie ou aux industries forestières, mais englobent aussi les transports, les services destinés aux industries et les secteurs connexes tels que la métallurgie, le génie mécanique et la fabrication d'engins d'exploitation forestière.

Les dix plus grandes entreprises forestières de Carélie du Nord

Nombre total d'employés	1 841
Chiffre d'affaires	3,8 milliards FIM
Consommation de bois	5,8 millions m ³

PME du secteur forestier en Carélie du Nord (1995)

<i>Sciage, rabotage, binage</i>	141 entreprises
<i>Construction en bois</i>	55 entreprises
<i>Menuiserie</i>	97 entreprises
<i>Autres produits ligneux</i>	44 entreprises
<i>Total</i>	337 entreprises 1 072 employés

Exportations du secteur forestier de la Carélie du Nord

1994	1, 756 milliard FIM	61,3% des exportations totales
1995	2, 090 milliards FIM	60,5% des exportations totales
1996	1,918 milliard FIM	56,6% des exportations totales

Sources: Projet FORWARD, 1996; projet PuuSuomi, 1995 et Association pour le commerce international, Bureau régional de Joensuu

17. Le secteur forestier assure quelque 60 pour cent des recettes d'exportation de la région – soit un pourcentage élevé par rapport aux 40 pour cent de moyenne nationale. Les principaux marchés d'exportation des produits de la Carélie du Nord sont l'Union européenne et, dans une moindre mesure, la Russie, les États-Unis et le Japon.

CONCENTRATION DE SAVOIR-FAIRE ET D'EXPERTISE

18. La foresterie et l'industrie forestière de la Carélie du Nord constituent, avec la formation et la recherche forestières, une concentration régionale de savoir-faire et d'investissements industriels. La formation est disponible à tous les niveaux, de la formation professionnelle aux instituts polytechniques et aux diplômes universitaires. Ces unités mènent aussi des activités de recherche et de coopération internationale. En outre, l'Institut finlandais de recherche forestière possède une station de recherche à Joensuu et l'Institut européen des forêts joue un rôle de centre de liaison international.

3. PROGRAMME PROVISOIRE

Samedi 24 octobre	Arrivée des participants à Joensuu
14 heures	Ouverture du Séminaire Présentation des régions frontalières de la Finlande et de la Russie et de la coopération en matière de foresterie
17 heures	Coopération forestière multilatérale dans la partie septentrionale de l'Europe
18 h 30	Présentation de l'Institut européen des forêts
19 h 30	Dîner
Dimanche 25 octobre	
8 heures	Départ en autocar pour la Russie Présentation des questions de gestion, exploitation et biodiversité forestières Retour à Joensuu dans la soirée
Lundi 26 octobre	
	Excursion dans la région de Joensuu Présentation de la gestion des forêts et comparaison de la biodiversité dans les forêts russes et finlandaises

Un programme plus détaillé sera envoyé sur demande.

4. COÛTS DU VOYAGE D'ÉTUDE

19. Les participants se rendront à Joensuu et en reviendront à leurs propres frais. Les frais de participation au voyage d'étude de 670 dollars E.-U. incluent: les transports pendant les excursions, les repas du déjeuner du samedi 24 octobre au déjeuner du lundi 26 octobre inclus, à l'exclusion du repas du soir du dimanche 25 octobre; l'hébergement à l'hôtel en chambre individuelle; les services de guides et interprètes. Veuillez noter que la chambre d'hôtel pour la nuit du lundi 26 octobre n'est pas incluse.

5. PAIEMENT

20. La somme de 670 dollars E.-U. par personne doit être envoyée au compte suivant:

EFI
104030-308969 (numéro de compte)
Merita Joensuu (nom de la banque)
Siltakatu 12 (adresse)
80100 Joensuu
Finlande

Veillez indiquer clairement le nom du participant et de l'organisation représentée pour chaque paiement et envoyer copie du mandat de banque à:

Mme Pajari
EFI
Télécopie: 358 13 124 393

21. Le formulaire d'inscription ci-joint doit être envoyé d'ici le 4 septembre 1998 à:

Sari Linnankari
Ministère de l'agriculture et des forêts
Hallituskatu 3 A
00100 Helsinki
Téléphone: 358-9-160 9171
Télécopie: 358-9-160 2266

6. LANGUES

22. Les langues utilisées pendant le voyage d'étude et le séminaire seront l'anglais et le russe, avec interprétation dans d'autres langues si nécessaire.

7. CLIMAT

23. Les températures diurnes peuvent varier entre +5° et -10°C. Pour les excursions en forêt, les participants devront prévoir des chaussures adaptées, des imperméables, etc.

8. PASSEPORTS ET VISAS

24. Les participants doivent être en possession d'un passeport valide et d'un visa pour la Russie. En cas de difficulté ou si une invitation personnelle est nécessaire, prière de contacter:

Mme Ulla Westermarck
Ministère de l'agriculture et des forêts
Affaires internationales
Hallituskatu 3 A
00100 Helsinki
Téléphone: 00358 9 1602427
Télécopie: 00358 9 1602266
Mél: ulla.westermarck@mmm.fi

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(en caractères d'imprimerie)

**VOYAGE D'ÉTUDE EN FORÊT CARÉLIENNE FAO-COMMISSION EUROPÉENNE DES
FORÊTS/COMITÉ DU BOIS DE LA CEE (ONU)**

24 – 26 octobre 1998

A remplir et à envoyer avec preuve du paiement du droit d'inscription au voyage d'étude
(670 dollars E.-U.) avant le 4 septembre 1998 à:

Sari Linnankari
Hallituskatu 3A
00100 HELSINKI, Finlande
Télécopie: 358-9-160 2266
Mél: sari.linnankari@mmm.fi

Avec copie pour information à:

M. C. Prins
Division du commerce CEE (ONU)
Section du bois
Palais des nations
CH-1211 Genève 10
Suisse
Télécopie: 41 22 917 0041
Mél: info.timber@unece.org

Nom de famille: M./Mme

.....

Prénom:

.....

Titre:

.....

...

Adresse:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Téléphone: Télécopie:

.....

Mél:

Représentant de (pays/organisation):

.....

Accompagné de:

.....

J'arriverai à Joensuu le à par avion (vol No.)/en
.....

Paiement effectué le (copie du reçu de la banque envoyé à
Mme Pajari le)

Date:

Signature: